Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 43

Artikel: Ne pas confondre
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-203733

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

au pittoresque, — du modernisme envahissant. C'est toujours l'échope un peu fruste, et dans l'échope, le brave homme derrière sa rôtissoire et sa caisse où se tiennent chaudes, sous la couverture, les châtaignes cuites à point. Ce sont toujours les mains un peu noires, — mains laborieuses, — qui comptent et mettent dans le cornet de papier gris les jolis fruits bien brisolés; et c'est toujours aussi la bonne figure souriante du marchand s'excusant de n'en pas mettre davantage vu la cherté du temps.

Tout passe, tout casse, tout lasse! Seul le brisoleur semble immuable, à la grande joie des petits et des grands. Or, j'aime les vieilles choses, celles qui demeurent.

Je n'aime pas les maisons neuves,
Leur aspect est indifférent.
Les anciennes ont l'air de veuves
Qui se souviennent en pleurant.
Les lézardes de leur vieux plâtre
Semblent des rides de vieillard;
Leurs vitres au reflet bleuâtre
Ont comme un triste et bon regard.

Ainsi écrivait, jadis, le poète de *Melœnis*, et quelques-uns des lecteurs du *Conteur vaudois* partagent, peut-être, mon avis.

Le brisoleur ne change pas, ai-je dit; cependant, il ne faudrait le crier de très haut. J'ai vu, ces derniers jours, un cornet portant, imprimé en caractères modernes, le nom et l'adresse d'un de ces artisans. C'est un commencement d'évolution. L'imprimerie, voyez-vous, est au début de toute transformation, même brisolée. Après les cornets avec « raison sociale », nous verrons apparaître les cartes, les prospectus, et — *horresco referens!* — les catalogues, peut-être! Après l'évolution typographique, viendra, sans doute, l'invasion machiniste. On brisolera mécaniquement. Le marchand, au lieu de fendre la châtaigne à l'aide d'un vieux couteau, en fendra cent à la fois grâce au « fendoir breveté de la maison Hutchinson and C°, Philadelphia et London ». Enfin, la rôtissoire pittoresque, avec sa gueule qui rougeoie dans la nuit, fera place à quelque four mécanique, aussi breveté et aussi américain que le fendoir. Et qui sait, si un consortium ne se constituera pas pour fonder le trust des châtaignes et faire mouvoir électriquement fendoir, rôtissoire, distributeur automatique, etc.

Alors, messieurs, le brisoleur, le bon, le brave, le digne brisoleur aura vécu.

Et comme avec le progrès du mécanisme arrivent, tout aussitôt, les progrès de la contrefaçon, on servira des châtaignes falsifiées aux amateurs et de jolis dividendes aux actionnaires. Ce sera plus moderne, mais moins réjouissant.

En attendant, allons vite en acheter « pour vingt », et les manger accompagnées de trois décis de 1906.

LE PÈRE GRISE.

Un philosophe. — Votre femme vous a trompé et volé, et vous vous remariez tout de même, monsieur Tinquenet?

— Que voulez-vous, je me dis qu'aucune autre femme ne pourra me rendre plus malheureux.

Le français de Naples. — Un de nos compatriotes nous écrit de Naples que les commerçants de cette ville se sont mis depuis quelque temps à annoncer leurs produits en français, afin d'attirer les étrangers.

Les fautes sont quelquefois amusantes, dit notre correspondant. On lit, par exemple, à la devanture d'un grand magasin de chapellerie de la rue Sta-Brigida, à proximité de la Galerie Umberto 1er:

« Fournisseur des Princes Royales et des Courtes Etrangères. »

La cara dé pliodze.

VIEILLE CHANSON PATOISE

Ye pliau, ye pliau ma mia
Relaiva tés gredons;
Sauvins no à la chotta
Ramassa tés mutons;
Où to dessu sta brantse
Comin pliau sin botsi;
Lo tin e nai co l'intse
Coumincé d'inludzi.

On où dza le tenerro
Ronna en approutsin;
Né rin, n'ossé pas poaire
Serra-mé in martzin;
Vayo dza noutra grandze,
Ma mère et la Djudi;
Tsaquena sé dépatze
De vito no zaouvri.

Boéna né, poura mère
Ma chéra, boéno né;
Voaitzé na pinchenère
Qu'aminno por sta né;
Fêté l'ai na voilaye
Avoé coquié grugnons;
Lâs! l'est toté gaulaye,
Réduiri sé mutons.

Fau bin avai soin, mère,
Dé son galé tropé;
Fau de la paille frètze
Por son petit agné;
To va bin, pourra dona
Rintrin vito à l'oto;
Voaiti qué lé galéza
Dévétia et de tzau

Sepins, voaiqué ta chôla,
Sita-té pré dé mé;
Decouté se necoala
Avanci lo crozé;
Gotta cé laceladzo
Mâ! te ne medze pas;
Ma mia, prin coradzo,
Té méfio tro coaitia.

Voaite que ta cutsetta
Va-tin gailla-dremi;
Su ta botze galéza
Mé fau prindré on bési;
Boéna né, à revèiré,
Deman ma mère et mé
Naudrin trova ton père
Savai cin que deré.

Après vous, mon colonel.

C'était aux manœuvres de cavalerie qui eurent lieu cet automne dans la Suisse allemande et auxquelles prirent part les dragons du canton de Vaud. Le colonel Z., qu'accompagnait un guide de la Broie, venait de faire une longue chevauchée. Arrivé devant une fontaine, il s'arrêta pour permettre à sa monture de se désaltérer. Derrière lui, le guide s'efforçait de retenir la sienne, dont les naseaux frémissaient à la vue du bassin rejaillissant d'eau fraîche.

— Laissez donc boire votre bête! fit l'officier.

Mais l'homme, avec un geste respectueux:

— Après vous, mon colonel.

Que de terrain perdu! — Le notaire Minutard, qui s'est enrichi dans les spéculations immobilières, se promenait, l'été dernier, aux Plans sur Bex, en compagnie d'un de ses amis, fervent adorateur des Alpes.

— Avoue, mon cher, lui dit celui-ci, avoue que ces montagnes sont d'une saisissante beauté!

— Oui, oui... Dommage seulement qu'elles prennent tant de place.

Ne pas confondre. — Un bonhomme vient s'offrir, au bureau de la voirie, comme balayeur de rue.

LE PIQUEUR. — Votre nom?

— Jean-Louis Cordon, de Pringy.

— Mais n'est-ce pas un Jean-Louis Cordon de Pringy qui, au mois d'août, a été tué par la foudre?

— Oui, mais je puis vous certifier que ce n'était pas moi.

Dans la maison de Voltaire.

Une exposition de peinture est ouverte en ce moment à Lausanne, rue du Grand-Chêne, dans la maison qu'habita jadis Voltaire et dont il fit même l'acquisition, tant il trouvait de charme à ce séjour, qui n'avait pas moins de « quinze croisées donnant sur le lac », le plus beau des lacs.

Tout en parcourant l'exposition très intéressante de M. Ernest Boiceau, nous évoquions le souvenir du grand écrivain et celui de son passage à Lausanne.

Voltaire prisait fort, un temps, la société lausannoise, au sein de laquelle il se trouvait comme un petit monarque au milieu de sa cour. On jouait ses tragédies à Montriond, et comme les grandes dames et les grands messieurs de Lausanne en étaient les acteurs, que l'auditoire admirait et louait sans réserves, Voltaire, agréablement flatté de ces succès et de ces hommages, écrivait que les Lausannois étaient « d'aussi bons juges qu'il y en ait en Europe », que « son beau pays romand était devenu l'asile des arts, des plaisirs et du goût, et que César ne prévoyait pas, lorsqu'il vint ravager ce petit coin de terre, qu'on y aurait un jour plus d'esprit qu'à Rome ».

Bien que vieux d'un siècle et demi, ce jugement, au cas qu'il ait perdu de sa justesse, n'a pour sûr rien perdu de son agrément et nous aimons à l'évoquer. Cela se comprend.

Dans son « Salon de madame Necker », M. le vicomte d'Haussonville rappelle cette appréciation de Voltaire sur notre ville, mais il y apporte quelque tempérament. Ainsi, il met en parallèle le jugement plus modéré qu'exprimait, en 1837, Sainte-Beuve, disant: « Ce pays est un pays bien à part. On n'y vit pas de la vie de la France; on va peu à Paris et on ne s'en inquiète guère. C'est une vie en soi; la pente est tournée vers le lac ». Et M. d'Haussonville estime que, juste en 1837, le jugement de Sainte-Beuve devait l'être bien plus encore en 1757, puis il ajoute: « en dépit du brillant passage de Voltaire, l'horloge de ce petit monde avait continué à retarder singulièrement sur celle du siècle... ».

Et dire qu'aujourd'hui, si, au sens propre, l'heure de Lausanne retarde toujours, il est des personnes qui trouvent qu'elle avance beaucoup trop, au figuré.

Maintenant, il ne faut pas oublier que c'est seulement de la société aristocratique de Lausanne qu'il est question; le peuple, en ce temps-là, ne comptait guère. Quoi qu'il en soit, entre les éloges, un peu excessifs peut-être, de Voltaire et les réserves de M. d'Haussonville, qui nous paraissent avoir le même défaut, plaçons le jugement émis par Mme de Charrière dans ses « Lettres écrites de Lausanne ».

« J'imagine, disait-elle, des gens qui ne peuvent devenir ni chanoines, ni chevaliers de Malte, et qui paient tous les impôts, mais qui, se sentant plus obligés que d'autres à être braves, désintéressés, fidèles à leur parole; qui ne voient point de possibilité pour eux à commettre une action lâche; qui croient avoir reçu de leurs ancêtres et devoir remettre à leurs enfants une certaine fleur d'honneur, qui est à la vertu ce qu'est l'élégance des mouvements, ce qu'est la grâce à la beauté, et qui conservent ce vernis avec d'autant plus de soin qu'il est moins définissable, et qu'eux-mêmes ne savent pas bien ce qu'il pourrait supporter sans être détruit ou flétri. »

Qu'en pensez-vous? Ce portrait ne suffit-il pas à notre désir et à notre gloire? Puisse la no-